

**ASPTT TOULON BEBES NAGEURS  
INSCRIPTION  
POUR LA SAISON 2009/2010**

Madame, Monsieur,

Vous avez formulé le souhait d'inscrire votre enfant.....à la section **Bébés-nageurs** de l'ASPTT pour la prochaine saison sportive. Il m'est agréable de répondre favorablement à votre demande, si vous établissez et transmettez votre dossier comme indiqué ci-après :

**DOCUMENTS A FOURNIR:**

- **Feuille de demande d'adhésion** : individuelle, ci-jointe, remplie et signée.
- **Feuille de renseignements section** , ci-jointe, remplie et autorisation du droit à l'image signée.
- **Certificat médical récent (moins de 1mois)** d'aptitude à la pratique des bébés nageurs. Si vous ne disposez pas du certificat, vous le remettrez lors de la première séance de piscine.
- **Photocopie du carnet de vaccination.** Les 2 premières piqûres PENTAVAX, sont obligatoires, le BCG ne l'est pas.
- **Montant de la cotisation** annuelle ,frais de dossier.....  
Adhésion .....

Total \_\_\_\_\_

Possibilité de règlement fractionné en établissant trois chèques.

Ces trois chèques établis à l'ordre de **l'ASPTT TOULON** seront datés du jour d'établissement du dossier.

- **Une enveloppe VIERGE** ,au format 16x23,timbrée à **0.90€**

**TRANSMISSION DU DOSSIER:**

**Votre dossier complet** sera retourné dès que possible et au plus tard 15 jours après réception à l' adresse suivante:

**Mme Mireille Blanc  
573, Avenue des Meuniers  
83200 TOULON  
Tél.04 94 24 54 82**

(Prévoir un affranchissement de 0,90€.)

Ne perdez pas de temps, car passé le délai de 15 jours, **IL N'EST PAS CERTAIN QUE VOTRE DOSSIER PUISSE ETRE ACCEPTE.**

## **INFORMATIONS PRATIQUES:**

Vous trouverez, dans ce courrier, un dossier d'information concernant les objectifs et le fonctionnement du Baby-club de l'ASPTT. Ce dossier est à lire attentivement et à conserver.

Le port d'une culotte plastique est obligatoire pour des raisons d'hygiène, les bébés ayant parfois des difficultés à maîtriser leur sphincter dans l'eau.

Vous trouverez ces culottes dans les grandes surfaces. Choisir de préférence la marque HUGGIES, modèle LITTLE-SWIMMERS, qui existe en toutes tailles.

Les séances ont lieu tous les lundis matin à la piscine des PINS D'ALEP (chemin de Moneiret).

Votre enfant sera inscrit dans le groupe.....

Les horaires de ce groupe figurent dans la feuille d'information jointe.

**La date de la première séance est fixée au Lundi 21 Septembre 2009.....**

Avec mes salutations distinguées,

**Le responsable de la section**

**Denis Blanc**

**LE MONTANT DE LA COTISATION EST FORFAITAIRE et valable pour toute la saison sportive (jusqu'à fin juin 2010)**

**CETTE COTISATION NE POURRA PAS ETRE REMBOURSEE PAR LE CLUB,**

Sauf dans des cas très exceptionnels, justifiés par la présentation d'un certificat médical de contre indication. Ces cas pourront donner lieu au remboursement d'une partie seulement de la cotisation ( au prorata du temps déjà passé depuis l'inscription)

**QUAND CE DOSSIER EST RETOURNE, COMME INDIQUE, L'INSCRIPTION EST EFFECTIVE.**

**Aucun accusé de réception ne vous sera transmis.**

Il vous suffira de vous PRESENTER A LA PREMIERE SEANCE, dont la date est indiquée ci-dessus.
---

**Site internet: <http://aspttnatationtoulon.ifrance.com/>  
<http://asptt.toulonatation.free.fr/index.php>**

Groupe :

## FEUILLE DE RENSEIGNEMENTS SECTION

**NOM ADHERENT** : ..... Prénom : .....

Mlle

Mme

M.

Né(e) le : ..... à : .....

Nom et prénom des parents : .....

Adresse de l'adhérent : .....

.....

.....

Code postal : ..... Ville : .....

Téléphone **domicile** : ..... Téléphone **bureau** : .....

Téléphone **portable** : .....

Adresse **e-mail** : .....

Écriture bien lisible afin d'éviter les erreurs svp

Activité professionnelle de l'adhérent ou des parents (si enfant mineur) :

La Poste

Entreprise conventionnée

France Télécom

Autre

Profession des Parents (facultatif) : .....

### AUTRES RENSEIGNEMENTS

S'agit-il : d'une nouvelle inscription ?

d'un renouvellement ?

Pour les nouveaux, le nageur a-t-il passé un test au moment de l'inscription ?

Oui

Non

L'adhérent fréquentait-il un autre club de natation la saison passée ?

Oui

Non

Si oui, lequel ?

Avez-vous un autre enfant inscrit à l'ASPTT Toulon Natation ?

Oui

Non

Si oui, dans quelle activité ou groupe ?



# Bulletin d'adhésion

2009/2010

<b>Nom</b>	<b>Prénom</b>	<b>Né(e) le</b>	<b>ACTIVITES</b> _____ _____ _____ _____
<b>Adresse</b>			
<b>Code Postal</b>	<b>Ville</b>		

<b>Domicile</b>	<b>Bureau</b>	<b>Mobile</b>
-----------------	---------------	---------------

<b>Email</b>	
--------------	--

<b>Licence fédérale discipline</b>	<b>Oui</b> <input type="checkbox"/>	<b>Non</b> <input type="checkbox"/>	<b>N°</b> .....	<b>Compétition</b>	<input type="checkbox"/> <b>Oui</b>	<input type="checkbox"/> <b>Non</b>
------------------------------------	--	--	--------------------	--------------------	-------------------------------------	-------------------------------------

<b>Licence FS ASPTT</b>	<input type="checkbox"/> <b>Fédérale 2€</b>	<input type="checkbox"/> <b>Option 2 à 8€</b>	<input type="checkbox"/> <b>Option 3 à 10€</b>	<input type="checkbox"/> <b>Licence multi-activités</b>
-------------------------	---	---	--	---

L'autorisation des parents est à remplir au dos de cet imprimé.

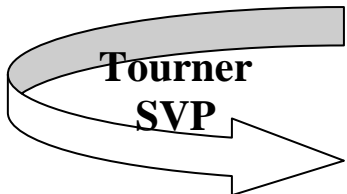
Je reconnais : avoir pris connaissance des statuts et règlement intérieur (peuvent être consultés au siège social de l'association) et de l'étendue des garanties d'assurance et/ou d'assistance proposées dans le dépliant qui m'a été remis lors de mon adhésion ; avoir satisfait à la visite médicale OBLIGATOIRE m'autorisant à pratiquer le ou les sports considérés. Informatique : « Loi n°78-17 du 6 janvier 1978, relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, s'applique aux réponses faites à ce questionnaire. Elle garantit un droit d'accès et rectification, pour les données vous concernant, auprès du Secrétariat Général de l'ASPTT.




<input type="checkbox"/> <b>J'accepte</b>
<input type="checkbox"/> <b>Je n'accepte pas</b>




Que les photos, prises de vue et interviews réalisés dans le cadre de ma participation aux manifestations soient publiés et diffusés à la radio, à la télévision, dans la presse écrite, dans les livres, sur le site Internet par des moyens de reproduction photomécaniques (films, cassettes vidéo, etc.) sans avoir le droit à une compensation.

<b>Lieu</b>	<b>Date</b>
<b>Signature</b> précédée de la mention « lu et approuvé »	

<b>Cachet de l'ASPTT :</b>
----------------------------



Personnes à contacter en cas d'urgence			
NOM			
PRENOM			
 Domicile			
 Bureau			
 Mobile			

AUTORISATION DES PARENTS POUR LES ENFANTS DE MOINS DE 18 ANS			
NOM	PRENOM	<input type="checkbox"/> Père <input type="checkbox"/> Mère <input type="checkbox"/> Tuteur légal	
 Domicile	 Bureau	 Mobile	
<p>Autorise : mon enfant, désigné au dos, à adhérer à l'ASPTT pour toutes les activités mentionnées sur ce bulletin (y compris les activités proposées par cette association) et à prendre place dans une voiture particulière afin d'effectuer les déplacements nécessités par les compétitions sportives officielles, amicales ou de loisir au cours de la saison ; les responsables à faire procéder à toute intervention médicale d'urgence.</p>			
Lieu :		Date :	
<p><b>Signature :</b> Précédée de la mention « lu et approuvé »</p>			

Adhérent bénéficiant d'une aide				Dossier suivi par	
LA POSTE		FRANCE TELECOM	AUTRE	.....	
N°identifiant	.....	.....	A préciser	Pièces fournies ou présentées	
<input type="checkbox"/> Salarié	<input type="checkbox"/> SF	<input type="checkbox"/> Salarié		<input type="checkbox"/> Certificat médical	
<input type="checkbox"/> Conjoint	<input type="checkbox"/> RGP	<input type="checkbox"/> Conjoint		<input type="checkbox"/> Demande d'aide	
<input type="checkbox"/> Enfant (-de 21 ans)	<input type="checkbox"/> Courrier	<input type="checkbox"/> Enfant (-de 18 ans)		<input type="checkbox"/> Autres (à préciser)	
<input type="checkbox"/> Retraité	<input type="checkbox"/> Colis	<input type="checkbox"/> Retraité		.....	
	<input type="checkbox"/> Autres			Reçu complet le : .....	

Certificat médical Attestation	OUI <input type="checkbox"/>	NON <input type="checkbox"/>
	OUI <input type="checkbox"/>	NON <input type="checkbox"/>

Détail de la cotisation									
Coût	Réduction ou aide	Montant payé	Adhésion statutaire	Licence FS ASPTT	Licence fédérale	cotisation	aide	autre	autre
<b>Paiement</b>		<input type="checkbox"/> Chèques	<input type="checkbox"/> Espèces	<input type="checkbox"/> Aides	<input type="checkbox"/> Autres				

## **LES OBJECTIFS ET CONDITIONS DE FONCTIONNEMENT**

Ouvert aux enfants de 6 mois à 3 ans, le baby-club de l' ASPTT fonctionne tous les lundis matin de 9h45 à 12 heures, à la piscine du Pin d'Alep, **SAUF PENDANT LES VACANCES SCOLAIRES ET LES JOURS FERIES**

Les enfants sont répartis par groupes d'âges. Pour la saison 2009/2010, cette répartition est la suivante :

<b>Groupe</b>	<b>Année de naissance</b>	<b>Heure d'entrée dans le vestiaire</b>	<b>Heure d'entrée dans l'eau</b>	<b>Fin de séance</b>
<b>III</b>	<b>fin 2006/2007</b>	<b>9h45</b>	<b>9h50</b>	<b>10h30</b>
<b>II</b>	<b>année 2008</b>	<b>10h20</b>	<b>10h30</b>	<b>11h</b>
<b>I</b>	<b>début 2009</b>	<b>10h50</b>	<b>11h</b>	<b>11h30</b>

Ces horaires doivent être scrupuleusement respectés par les parents.

## **LES OBJECTIFS**

Les animateurs et animatrices, **Sandrine, Béatrice, Paqui, Gaëlle et Jean-Claude** sont tous diplômés et spécialistes du sport de la petite enfance. Ils vous conseilleront pour découvrir, avec vos enfants, le milieu aquatique, dans les conditions les plus agréables et les plus heureuses. Pour le tout petit, cette découverte doit avoir lieu dans un climat affectif sécurisant, pour les parents, ce sont des moments de tendresse et de rapprochement hors des activités habituelles. Le but de cette activité est de permettre à l'enfant d'être à l'aise dans l'eau, puis d'y devenir autonome.

**LES BEBES-NAGEURS N'APPRENNENT PAS À NAGER, MAIS A ETRE HEUREUX DANS L'EAU.**

## **LES CONDITIONS D'HYGIENE**

Avant chaque séance, l'eau subit un double recyclage et des contrôles chimiques et bactériologiques sont effectués régulièrement par les laboratoires municipaux. Pour éviter la pollution de l'eau, il est **INDISPENSABLE** de prendre un certain nombre de précautions :

- DOUCHE OBLIGATOIRE pour les PARENTS et les ENFANTS avant l'accès au bassin.
- Port d'une CULOTTE EN PLASTIQUE pour TOUS les ENFANTS.
- Port d'un BONNET DE BAIN pour les PARENTS et éventuellement les ENFANTS ayant les cheveux longs.
- Pas de SHORT, mais un MAILLOT DE BAIN pour les PAPAS.

## **LES CONDITIONS DE SECURITE**

Pas de biberons ou petits pots en VERRE, les choisir INCASSABLES.



# LE REGLEMENT INTERIEUR DE LA PISCINE

Pas de personnes habillées au bord du bassin.

Deux adultes maximum pour accompagner un bébé.

Ne pas grignoter de biscuits dans l'enceinte intérieure de la piscine, les miettes attirent les fourmis !

## CETTE ACTIVITE COMPORTE-T-ELLE DES RISQUES ?

NON, si certaines règles sont respectées pour éviter le REFROIDISSEMENT de l'enfant et l'HYPOGLYCEMIE

1. **LE REFROIDISSEMENT** : Le jeune enfant est particulièrement sensible aux différences de températures. Pour éviter tout risque d'HYPOTHERMIE, l'eau de la piscine est chauffée à 31°, la température extérieure est en accord avec celle de l'eau.

SOYEZ ATTENTIFS aux premiers signes d'alerte, NE PROLONGEZ PAS LA SEANCE.

QUELS SONT CES SIGNES ?

L'enfant pleure, il n'est plus content d'être dans l'eau, parfois, il est plus passif, mais sa mâchoire inférieure et ses lèvres tremblent, ou encore sa peau se marbre. Il faut le SORTIR IMMEDIATEMENT ; prévoyez un peignoir ou une grande serviette pour l'envelopper et le sécher.

2. **L'HYPOGLYCEMIE** : L'activité musculaire entraîne une consommation accrue de glucose, c'est aussi dans ses réserves que l'enfant va puiser l'énergie nécessaire au maintien de sa température corporelle à 37°. Il est donc indispensable de le nourrir :

**AVANT LA SEANCE** : En ajoutant à son repas habituel des sucres à absorption lente : farine, semoule, pain, biscotte, biscuit, fruit, selon son âge.

**APRES LA SEANCE** : Il faudra lui donner, au contraire, des sucres à absorption rapide, c'est à dire des jus de fruit sucrés, des petits pots de fruits, qui seront absorbés immédiatement par l'organisme.

Enfin, il faut respecter le rythme de l'enfant : adapter la durée de la séance selon son humeur, ne pas chercher des progrès trop rapides, le laisser s'habituer à ce nouvel endroit et nouvel élément, et se promener au bord de la piscine si bon lui semble. Suivez les séances le plus régulièrement possible malgré les coupures inévitables dues aux maladies infantiles. De son assiduité dépendront les progrès de l'enfant.

### **QUAND FAUT-IL NE PAS VENIR ?**

Au cours des infections ORL (rhino-pharyngite, angine, otite, sinusite), des diarrhées, des affections cutanées (furoncle, impétigo, panaris, eczéma, plaie, brûlure).

Dans tous les autres cas, il est souhaitable de demander conseil à son pédiatre ou à votre médecin traitant.

*L'équipe des animateurs et animatrices*

L'ASPTT TOULON EST AFFILIEE A LA FEDERATION DES ACTIVITES AQUATIQUES D'EVEIL  
et de LOISIR (FAAEL)

**Site internet :** <http://aspttnatationtoulon.ifrance.com>  
<http://asptt.toulonatation.free.fr/index.php>